

Les dix visages du ROEJ

Norm Innocente



En août 2002, le Réseau ontarien d'éducation juridique (ROEJ) lance un atelier phare pour les enseignants, soit l'Institut estival de droit à Toronto. Au cours de cet événement, les enseignants au niveau secondaire peuvent rencontrer des professionnels du secteur de la justice et des universitaires du domaine du droit afin d'obtenir des perspectives de première main sur les enjeux juridiques actuels. Norm Innocente, professeur de droit à Windsor, était l'un des premiers enseignants à s'inscrire. Il est revenu chaque année depuis ce temps!

Norm fait partie de cette catégorie d'enseignants exceptionnels dont la passion pour l'enseignement ne s'est jamais atténuée et n'a fait que croître avec le temps. Il enseigne le droit à l'école secondaire catholique F.J. Brennan depuis les 22 dernières années ainsi qu'un cours de droit à une école du soir pour adultes, le Mason Centre à Windsor, depuis les 25 dernières années.

« Je suis réellement passionné par le droit, admet Norm, j'ai adoré chaque minute! »

Norm a non seulement participé à chaque Institut estival de droit du ROEJ à Toronto depuis les 10 dernières années, il a également aidé à organiser des instituts similaires à Windsor. Le ROEJ a organisé des instituts de droit pour les enseignants dans de nombreuses collectivités à travers la province. Avec un programme qui comporte des séances sur les droits des peuples autochtones, les revendications territoriales, le droit pénal international, la justice réparatrice et le droit des réfugiés, entre autres, les enseignants en retirent de nouvelles perspectives qui améliorent l'enseignement et l'apprentissage en salle de classe.

« Je n'en manque aucun », déclare Norm. « Les instituts vous donnent réellement un élan pour démarrer l'année scolaire. »

L'enthousiasme de Norm pour le droit l'a inspiré à tisser des liens avec sa communauté en faisant du bénévolat pour des organismes comme Échec au crime et la St. Leonard's House, une maison de transition pour les contrevenants adultes. Il a invité ses nombreux contacts dans la communauté juridique à venir parler de leur domaine d'expertise aux élèves de sa classe.

Danielle McLaughlin, directrice de l'éducation à l'Association canadienne des libertés civiles, se rappelle sa première visite – la première parmi de nombreuses visites – dans la classe de Norm. « M. Innocente m'a invitée à venir parler à sa classe de droit à l'école secondaire catholique F.J. Brennan il y a près de 10 ans. J'ai rapidement

appris que j'étais l'un des nombreux visages du système judiciaire canadien que Norm avait invités à venir parler avec ses élèves. »

« Plus de 200 personnes ont visité ma classe », raconte Norm. « Il y a eu des avocats de la défense, des avocats de la Couronne, des juges, des politiciens, des experts médico-légaux... et même d'anciens détenus. » Il a toujours encouragé ses étudiants à poser des questions et à engager un dialogue avec les invités.

Norm conseille aux nouveaux professeurs de droit de « profiter de toutes les ressources que vous pouvez obtenir! Toute aide est la bienvenue – vous en aurez besoin! »

Il a lui-même trouvé beaucoup d'inspiration sur le site Internet du ROEJ, lequel contient plus de 250 ressources pour les enseignants, nombre qui ne cesse de croître régulièrement.

« J'utilise toutes les ressources que le ROEJ met à ma disposition; tous les DVD, tous les documents, tous les arrêts faisant autorité... R. c. A.M., R. c. Keegstra, R. c. Brown... Ils sont tous très importants dans mes classes de droit », déclare-t-il.

Norm les a non seulement utilisées dans ses leçons, il a également travaillé avec le ROEJ pour réviser et éditer de nouvelles ressources afin de s'assurer qu'elles sont appropriées pour les élèves du secondaire et qu'elles cadrent avec le curriculum.

Avec sa grande expérience et son importante collection de ressources, Norm a toujours été très généreux avec les autres professeurs de droit. Entre autres, il a encadré huit nouveaux enseignants dans la région de Windsor. Puisqu'il a lui-même bénéficié de l'encadrement de mentors au cours de ses premières années d'enseignement, il comprend l'importance du partage de la connaissance.

Ce mois-ci, après 37 ans en salle de classe, dont 34 à enseigner le droit au niveau secondaire, Norm prend sa retraite. Il nous manquera grandement! Cependant, Norm fait rapidement remarquer que, même s'il se retire de l'enseignement, il ne s'en va nulle part et a hâte de trouver de nouvelles façons de servir sa communauté.

« Ne vous inquiétez pas, déclare-t-il, nous nous verrons à l'Institut estival de droit cette année encore! »

Vous pouvez consulter le www.roej.ca pour obtenir des renseignements sur les prochains instituts de droit, dont l'Institut de droit estival à Toronto, lequel se déroulera les 28 et 29 août.

